

**TRAVAUX SOUS TENSION BASSE TENSION
MODULE SPECIFIQUE
"TERMINAL INDIVIDUEL"**

« PU 186 »

Objet

Cette action constitue un des modules spécifiques du cursus TST en vigueur qui doit permettre au futur stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser dans les règles de l'art et en toute sécurité des activités spécifiques sous tension sur des ouvrages du type terminal individuel (TER IND)

Population concernée

Permettre à du personnel électricien de métier déjà habilité "T" d'accéder à ce module spécifique "TERMINAL INDIVIDUEL" du cursus TST en vigueur de professionnalisation des personnels intervenant en TST sur les ouvrages de distribution publique tel qu'il est défini par le Comité des Travaux Sous Tension.

Formation

Durée

2 jours (14h)

Composition du groupe

8 stagiaires au maximum

Pré-requis

L'ensemble des pré-requis ci-dessous est demandé pour suivre cette formation. Ils seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-dessous :

✚ Savoir mettre en œuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instruction de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C 18-510-1 dans le domaine considéré,

+

✚ Être en possession d'une appréciation d'aptitude délivrée depuis moins de 2 ans à l'issue du module de base habilitant TST

OU

✚ Être habilité T pour d'autres travaux au périmètre d'un module de type spécifique, en les pratiquant régulièrement au sens de la recommandation BT du Comité des Travaux Sous Tension,

+

✚ Savoir maîtriser la mise en œuvre hors tension des travaux sur les ouvrages terminaux (habilitation B1 minimum),

+

✚ Avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail,

+

✚ Être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

Contenu

Un exercice théorique permettra de vérifier les pré-requis attendus définis ci-contre.

Partie théorique :

✚ Apport sur la réglementation en vigueur : UTE C 18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ...

✚ Apport sur l'identification et l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement).

Partie pratique :

Le stagiaire devra effectuer l'ensemble des exercices d'application contenant les opérations suivantes :

✚ Remplacement d'un panneau de comptage monophasé par sectionnement,

✚ Raccordement d'une dérivation individuelle dans une colonne électrique,

✚ Remplacement d'un Coupe Circuit Principal Individuel (CCPI) triphasé sur panneau par déconnexion,

✚ Remplacement d'un appareil avec un conducteur neutre non interruptible.

Modalités de suivi qualitatif

Pendant toute la durée de la formation, le stagiaire sera suivi et évalué (grille d'évaluation TST BT) par le formateur du site agréé par le Comité des Travaux Sous Tension sur la mise en œuvre des méthodes de Travail Sous Tension lors des thèmes pratiques. L'évaluation portera également sur la connaissance des procédures déclinées dans les textes réglementaires (CET TST BT, UTE C 18-510-1, FT TST BT).

A l'issue de la formation en fonction des évaluations, du comportement du stagiaire, le responsable du site de formation agréé par le Comité des Travaux Sous Tension, sur avis du formateur délivre une appréciation motivée d'aptitude ou de non aptitude à la mise en œuvre des méthodes de travail enseignées.

A la vue d'une appréciation d'aptitude motivée positive, l'employeur du stagiaire pourra délivrer une habilitation d'indice T sur les ouvrages du type terminal individuel (TER IND).

Dans le cas d'une appréciation motivée "négative" l'employeur ne pourra pas délivrer l'habilitation d'indice T dans ce domaine à son personnel.

Objectifs de la formation

A l'issue de ce module de formation, le stagiaire aura acquis les capacités lui permettant de :

- ✚ Identifier les opérations réalisables sous tension sur les ouvrages terminaux,
- ✚ Connaître les procédures d'accès à ces types d'ouvrages,
- ✚ Préparer et valider un processus opératoire,
- ✚ Vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique des ouvrages terminaux,
- ✚ Identifier les circuits d'électrisation / court-circuit et mettre en œuvre les moyens pour se prémunir de ces risques,
- ✚ Connaître et utiliser à bon escient les protections individuelles et collectives,
- ✚ Identifier et choisir les outils et le matériel adaptés,
- ✚ Identifier et gérer dans le cadre de ses activités, tous les éléments qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique...),
- ✚ Réaliser sous tension des travaux sur les ouvrages terminaux en appliquant la réglementation en vigueur relative aux TST et dans le respect des règles de l'art,
- ✚ Rendre compte à sa hiérarchie à la fin des travaux.

Moyens

Déroulement et méthodes

La démarche pédagogique s'appuiera sur des thèmes intégrant des :

- ✚ Mises en situation sous tension proches de la réalité du terrain,
- ✚ Démarches participatives intégrant des parties d'analyse, réflexion et de mesure des éventuels écarts entre les préparations et réalisations.

Documents

En fin de stage, des documents pédagogiques sur les thèmes abordés pendant la formation sont remis aux stagiaires

Sites de Formation et Moyens

Formation en nos Locaux

Trois sites géographiques

- ✚ DONCHERY (Ardennes)
- ✚ MERIGNAC (Gironde)
- ✚ CHASSIEU (Rhône)

Moyens mis à la disposition des stagiaires :

- ✚ Salle de cours dotée de supports pédagogiques,
- ✚ Atelier équipé d'installations pédagogiques permettant la réalisation des thèmes pratiques
- ✚ Matériels consommables nécessaires aux travaux pratiques
- ✚ Outillage mis à disposition par nos soins

Dotation des stagiaires

Equipements Protections Individuelles

Vêtement de travail adapté aux travaux sous tension, chaussures de sécurité, gants de travail, gants isolants + surgants ou gants composites, casque adapté équipé d'un écran facial.